

Déclarations en lien avec les formations autorisées

Marche à suivre pour mettre à jour votre déclaration d'heures de formation continue (HFC) et déclarer les formations autorisées par l'Ordre dans votre espace formation

Les membres ayant suivi les formations complète et de mise à niveau de l'Ordre n'ont pas à faire cette déclaration. Cette procédure s'adresse uniquement aux membres ayant suivi les formations autorisées par l'Ordre qui s'avèrent être celles offertes par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

1. Se rendre à : <https://www1.otstcfq.org/mon-espace/>

2. Ouvrez l'onglet « Accéder à Mon espace »



Mon espace Mots sociaux Médias Nous rejoindre Vérifier le droit d'exercice Trouver un professionnel Q

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Public Membres Formation continue Exercer au Québec L'Ordre

Mon espace

Accéder à Mon espace

3. Connectez-vous



CONNEXION X

LOGIN

Courriel de correspondance

MOT DE PASSE

Mot de passe

Se connecter

Se souvenir de moi. [Première Connexion / Mot de passe oublié](#)

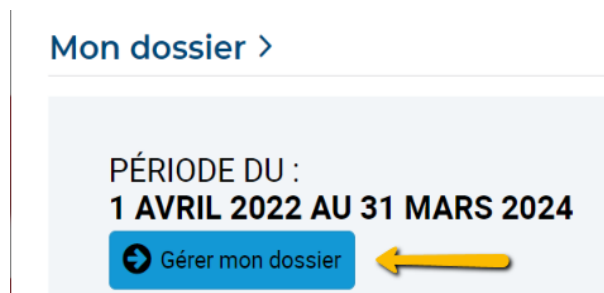
4. Ouvrez l'onglet « Mon espace formation »



5. Cliquez sur « Accéder à mon espace formation »



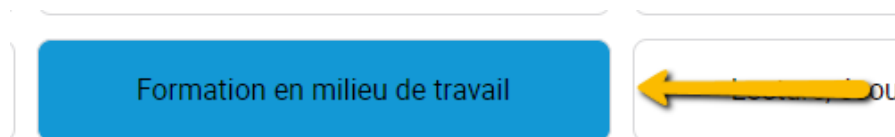
6. Ouvrez l'onglet « Gérer mon dossier »



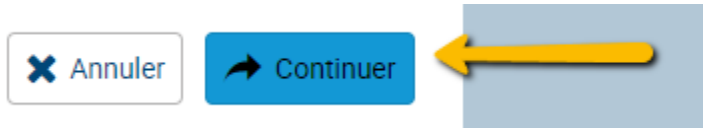
7. Cliquez sur l'onglet « Nouvelle autodéclaration »



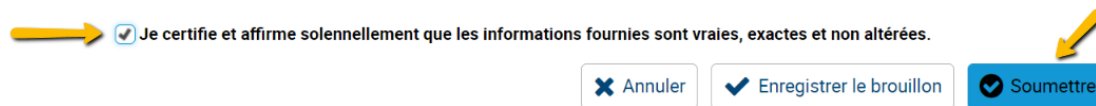
8. Choisissez l'onglet « Formation en milieu de travail »



9. Cliquez sur l'onglet « Continuer »



10. Remplissez les champs nécessaires, cochez l'affirmation d'exactitude et n'oubliez pas de soumettre votre autodéclaration.



Marche à suivre pour effectuer la mise à jour de votre déclaration concernant votre situation actuelle de formation continue dans votre espace en lien avec l'obligation de formation liée à l'exercice de l'activité réservée 3.6.10

Cette marche à suivre s'adresse à tous les membres ayant suivi l'une des formations de l'Ordre ou de celles autorisées par l'Ordre.

1. Se rendre à : <https://www1.otstcfq.org/mon-espace/>
2. Ouvrez l'onglet « Accéder à Mon espace »



3. Connectez-vous



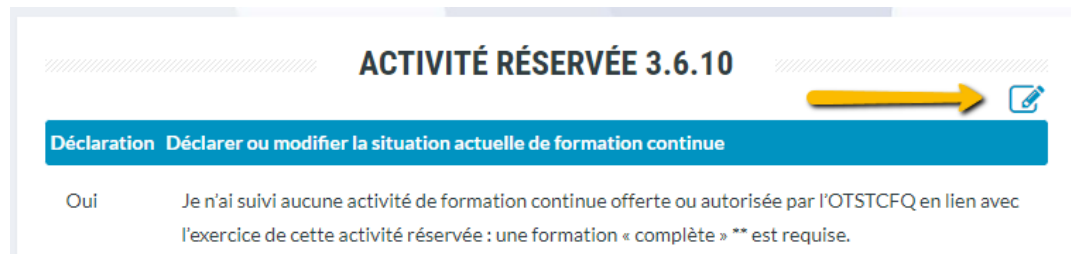
4. Ouvrez l'onglet « Mon profil »



5. Cliquez sur « Accéder à mon espace formation »



6. Parmi les tuiles qui s'affichent, ouvrez celle nommée « Activité réservée 3.6.10 »



7. Répondez à nouveau aux questions en indiquant votre situation actuelle, puis appuyez sur le bouton « **Sauvegarder et fermer** »

Déclaration

Lors de l'exercice de votre activité professionnelle habituelle, peu importe la fréquence ou le milieu d'exercice, procédez-vous à l'évaluation psychosociale d'une personne dans le cadre de la tutelle au majeur ou d'un mandat de protection (incluant également la représentation temporaire du majeur inapte)?

Réponse
Oui

Veuillez SVP préciser ou mettre à jour votre situation actuelle au regard des activités de formation continue en lien avec l'exercice de cette activité réservée.

J'ai suivi exclusivement la formation « complète » offerte par l'Ordre* avant le 31 mars 2022 : une formation de « mise à niveau » est requise.

En complément de la formation « complète » offerte par l'Ordre* suivie avant le 31 mars 2022, j'ai complété une formation de « mise à niveau » **: vous satisfaites à l'obligation de formation.

J'ai suivi une formation « complète » après le 1er avril 2022** : vous satisfaites à l'obligation de formation.

Je n'ai suivi aucune activité de formation continue offerte ou autorisée par l'OTSTCFQ en lien avec l'exercice de cette activité réservée : une formation « complète » ** est requise.

Pour plus d'informations sur l'obligation de suivre ces activités de formation continue, les modalités d'inscription et les dispensateurs autorisés par l'OTSTCFQ, veuillez visiter le site, [évaluer, protéger](#).

* intitulée « Évaluation psychosociale en rapport avec les régimes de protection de la personne majeure » et d'une durée de 21 heures
** offerte ou autorisée par l'Ordre, incluant les contenus concernant les nouvelles dispositions introduites par le PL18

SAUVEGARDER ET FERMER

Note

Pour toute question n'ayant pas été répondu en lien avec cette obligation, nous vous invitons à communiquer avec nous à formationcontinue@otstcfq.org.

Merci pour votre habituelle collaboration.